



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 18-INT.123

Déposé le : 13.07.18

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

## Titre de l'interpellation

Les écarts de CarPostal : des subventions touchées indûment ; quelles conséquences pour notre canton ?

## Texte déposé

Dans le cadre du contrôle des subventions versées aux entreprises de transports publics, l'Office fédéral des transports (OFT) a constaté que CarPostal Suisse SA avait perçu trop de subventions de la part de la Confédération et des cantons, après avoir transféré des bénéfices vers d'autres secteurs de l'entreprise. Ces transferts ont masqué les bénéfices de l'entreprise, qui s'est ainsi vu allouer des indemnités trop élevées. On parle ici d'un montant important de l'ordre de CHF 78 millions. La Confédération et des cantons ont d'ores et déjà exigé le remboursement intégral de ces subventions excédentaires.

Si l'on exclut la piste d'un enrichissement personnel, le déplacement des bénéfices vers d'autres secteurs implique que ces sommes pourraient avoir permis à ces secteurs d'être plus concurrentiels, par exemple dans les divers marchés publics de transport. Il se pourrait aussi que l'entreprise ait fait des investissements ou délivré d'autres prestations sur le dos de la Confédération et des cantons.

Nul doute que la situation de CarPostal va être examinée de près au niveau national. Il s'agira en particulier de découvrir qui, au sein de l'entreprise, était au courant de ces pratiques et depuis quand, et pour quelles raisons elles ont pu perdurer pendant 8 à 10 ans. Et ce, alors que des cantons se sont plaints du manque de transparence des offres de CarPostal et que des procédures judiciaires étaient en cours pour concurrence déloyale en France voisine.

Ce détournement de subventions impacte également notre canton, en tant que commanditaire du transport régional de voyageurs (TRV) ou participant au financement du transport urbain. Pour autant que les sommes indûment versées soient récupérées, on peut craindre que CarPostal cherche à compenser ces sommes sur le dos des usagères et usagers ou des salarié-e-s. La facilité avec laquelle CarPostal sous-traite une part importante de ses prestations à des conditions inférieures au standard de sa CCT mérite une attention toute particulière.

Dans ce contexte, nous avons l'honneur de poser au Conseil d'Etat les questions suivantes:

- 1) Le canton de Vaud a-t-il versé des subventions qui pourraient s'avérer trop importantes à CarPostal Suisse SA ? Si oui, le Conseil d'Etat va-t-il faire valoir son droit à un remboursement ?
- 2) Est-il possible que CarPostal ait eu un avantage concurrentiel dans le cadre de marchés publics de transport dans notre canton, en raison de montants transférés d'un secteur à l'autre ?
- 3) Le canton de Vaud estime-t-il être suffisamment informé et de manière suffisamment transparente de l'utilisation de ses subventions ? Si non, prévoit-il à ce titre de demander des rapports plus précis ou une réforme de la gouvernance de CarPostal ?
- 4) Les remboursements des subventions indues nécessiteront-ils des mesures d'économie de CarPostal dans notre canton ? Risquent-ils de provoquer à terme une péjoration des prestations, une mise en danger d'emplois, un développement de la sous-traitance ou encore d'hypothéquer des investissements prévus dans notre canton ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



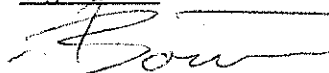
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Bouverat Arnaud

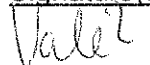
Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

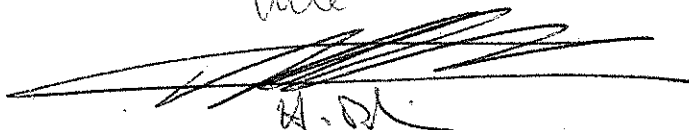

Valérie Induni

Signature(s) :



Nicolas Rochat Fernandez

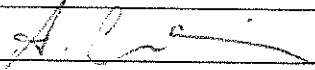
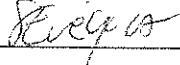
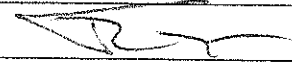
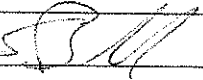
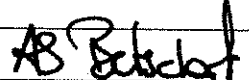
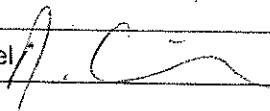
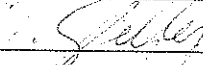
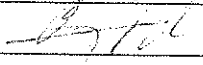
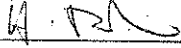

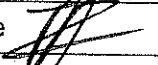
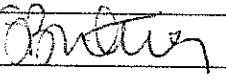
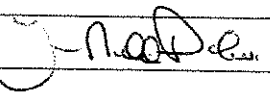
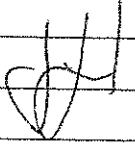
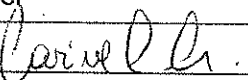
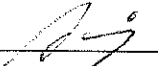
BUCLIN Hadrien

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

Carvalho

## Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto 	Epars Olivier
Aschwanden Sergej	Chevalley Christine	Evéquoze Séverine 
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves 
Balet Stéphane 	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie 	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Cretegy Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel 	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier 
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude 
Buclin Hadrien 	Desarzens Eliane 	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre 	Glauser Krug Sabine
Butera Sonya 	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel 	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica 
Carvalho Carine 	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie 	Durussel José	Jobin Philippe

## Liste des député-e-s signataires – état au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Junglaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trollet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre